

## PROGRAMME DÉTAILLÉ ACCOMPAGNEMENT VAE

### **PUBLIC ET PRÉ-REQUIS**

Ce module d'accompagnement VAE est destiné aux personnes ayant obtenu une notification de recevabilité (Livret 1) et qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement.

Il est accessible aux personnes en situation de handicap.

### **OBJECTIFS**

L'accompagnement est réalisé par un accompagnateur VAE professionnel.

A l'issue de l'accompagnement, le bénéficiaire sera capable de :

- S'approprier les référentiels professionnels d'activités et de compétences
- Organiser et rédiger son livret 2
- Choisir les expériences les plus significatives et les plus pertinentes pour illustrer les compétences du référentiel
- Choisir les preuves et les annexes les plus pertinentes pour convaincre le jury
- Présenter son parcours professionnel au jury, de manière argumentée et illustrée d'exemples, en respectant le temps prévu
- Répondre aux questions du jury

L'accompagnement individuel, de 20 heures, est composé de 11 entretiens d'une heure en visioconférence et 9 heures de lecture, corrections, amélioration des écrits reçus.

Le premier rendez-vous dure une heure : présentation commune, présentation du dispositif, de la méthodologie, de la matrice, conseils d'organisation et de rédaction, définition des parties à rédiger, puis prise du prochain rendez-vous.

Le rendez-vous suivant fera l'objet auparavant de l'envoi des premiers écrits 3 jours avant le rendez-vous en visioconférence.

En fonction de l'avancement des écrits, il pourra y avoir des ajustements méthodologiques de communication afin de finaliser le dossier.

### **1ère séance de travail de 1h avec l'accompagnateur VAE**

Présentation commune, présentation du dispositif, de la méthodologie, de la matrice, conseils d'organisation et de rédaction. Définition des parties à rédiger.

### **2ème séance de travail de 1h avec l'accompagnateur VAE**

Identification du positionnement professionnel au regard des attendus du référentiel

Choix des expériences et situations : élaboration du fil conducteur du livret 2

Méthodologie d'analyse et de formalisation des situations de travail

### **3ème séance de travail de 1h avec l'accompagnateur VAE**

Présentation des premiers écrits et lecture critique avec l'accompagnateur

Echanges sur le fond (analyse, sens, identité et posture professionnelle ...) et sur la forme (organisation, méthode, formalisation ...) du livret 2

Conseils sur les axes d'améliorations et orientations pour la poursuite des écrits

### **Séances 4 à 8 avec l'accompagnateur VAE**

Finalisation du choix des situations et de l'organisation du livret 2

Poursuite de l'analyse et de la formalisation des expériences et situations de travail  
Articulation des situations retenues avec les éléments de preuves  
Identification et travail sur les compétences transversales et transférables

**9ème séance de travail de 1h avec l'accompagnateur VAE**

Finalisation de la version finale du dossier

**10ème séance de travail de 1h avec l'accompagnateur VAE**

Préparation du support de présentation devant le Jury

**11ème séance de travail de 1h avec l'accompagnateur VAE**

Entraînement à la soutenance orale

Identification des zones de questionnement et des arguments et éléments à développer

Conseil pour une communication efficace de son expérience en jury VAE (contenus, posture ...)

Une attestation de présence est délivrée en fin d'accompagnement.

Un entretien bilan post-jury est systématiquement proposé.

En cas de validation partielle, les possibilités de poursuite du parcours de validation seront étudiées avec le candidat.